

Luxembourg, le 15 juin 2024

Résolution « L'amélioration des mécanismes de participation des jeunes à la vie politique »

Résolution à titre individuel - Niels Huberty
(version originale)

Ces dernières années, le Parlement des Jeunes et d'autres organisations et institutions ont eu un impact considérable en rendant la politique plus accessible à la population en général, et aux jeunes en particulier, et en s'efforçant de représenter de façon plus compréhensible des sujets importants qui semblent parfois très compliqués.

Même si cette approche a bien fonctionné ces dernières années et qu'elle a permis d'attirer dans ce secteur des personnes qui n'y étaient pas présentes auparavant, il est temps de faire le point sur l'évolution de la situation et d'analyser comment le gouvernement national et les institutions telles que les écoles pourraient être impliqués non seulement pour inclure davantage les jeunes dans les processus de prise de décision, mais aussi pour souligner l'importance de concepts tels que la prise de décision démocratique, l'égalité sociale et l'inclusion, ou le respect des droits fondamentaux.

Cette résolution propose un certain nombre d'améliorations structurelles en ce qui concerne la participation des jeunes au processus politique et la manière dont ils peuvent faire entendre leur voix. Pour citer Xavier Bettel : « Le Luxembourg n'est pas une démocratie représentative, mais participative ». Cette résolution vise à améliorer cette participation afin de rendre notre forme de gouvernance encore plus inclusive et démocratique.

Le Parlement des Jeunes :

- A. Reconnaissant que le gouvernement national, les écoles, la société civile et d'autres acteurs ont déjà fait beaucoup d'efforts pour aborder les sujets politiques avec les jeunes et les informer sur les possibilités de devenir des citoyens actifs, mais que beaucoup d'améliorations sont encore possibles.
- B. Regrettant que, bien que les protestations et les manifestations publiques fassent partie des piliers fondamentaux de notre démocratie, notre système éducatif ne semble pas informer suffisamment les élèves de leurs droits et de leurs obligations, ainsi que du cadre juridique général qui s'applique à l'organisation ou à la participation à de tels événements.
- C. Constatant avec regret que certains jeunes semblent avoir des difficultés à participer à certaines activités et divers programmes politiques en raison de l'existence de barrières linguistiques.
- D. Déplorant que certains jeunes ne comprennent pas l'utilité de structures politiques, comme l'Union européenne, et pensent que toutes les décisions prises à des niveaux aussi élevés n'affectent pas leur vie ou ne l'affectent que de manière abstraite.
- E. Constatant que malgré l'existence de diverses structures permettant aux jeunes d'échanger sur la politique et sur l'orientation politique future du pays, il semble qu'il y ait un manque d'opportunités pour les personnes qui ont du mal à s'exprimer en public ou qui sont trop timides pour le faire, et qui rencontreront des difficultés dans ce domaine.
- F. Regrettant qu'il semble y avoir un déclin de l'éducation aux médias chez les jeunes générations dans nos écoles et qu'il semble de plus en plus difficile pour les jeunes de trouver des informations correctes et fiables sur Internet.
- G. Craignant qu'il n'y ait un risque de déséquilibre socio-économique dans certaines organisations et dans certains processus décisionnels, ce qui pourrait empêcher certains jeunes de participer à ces processus.

Le Parlement des Jeunes :

1. Appelle le gouvernement national à intensifier sa coopération avec les acteurs de la société civile afin de rendre le processus démocratique plus accessible aux jeunes.
2. Demande que les droits des participants aux manifestations soient expliqués aux élèves chaque fois qu'une vague de manifestations a lieu dans le pays. Ces explications doivent se faire dans le cadre d'un atelier organisé par le personnel de l'école ou les enseignants pendant les heures de cours et avec la possibilité pour les élèves d'y participer sur une base volontaire. Les élèves devraient avoir le droit de demander la mise en place d'un tel atelier en envoyant une demande au directeur d'école, par l'intermédiaire de leur conseil d'élèves. L'école doit donner suite à cette demande dans les deux semaines qui suivent.
3. Demande que pour toutes les activités dans le secteur de la jeunesse financées par le gouvernement, des interprètes soient envisagés et que les langues dans lesquelles les animateurs et les organisateurs de l'événement ou du projet s'expriment soient clairement indiquées afin de garantir que la participation à ces événements ne soit pas entravée par d'éventuelles barrières linguistiques.
4. Demande que le système scolaire accorde une plus grande importance dans ses pratiques d'enseignement à notre système politique, à l'importance d'une participation citoyenne active et aux valeurs que nous partageons tous en tant que citoyens de l'UE, et qu'il encourage en outre les écoles et les établissements d'enseignement à proposer des cours, des activités ou des programmes supplémentaires en rapport avec ces sujets, que ce soit pendant ou après les heures de cours.
5. Encourage le système éducatif à mettre davantage l'accent sur la nécessité d'apprendre aux élèves à s'exprimer en public et de leur offrir des espaces où ils peuvent apprendre à exprimer leurs propres idées dans un environnement sûr et confortable, comme les clubs de débat.
6. Prie le ministère de l'Éducation et les différents établissements d'enseignement d'apprendre davantage aux élèves à maîtriser les médias et à tirer leurs informations de sources dignes de confiance.
7. Recommande au gouvernement de financer davantage de programmes et de projets en faveur de la diversité sociale et économique et de l'inclusion à tous les niveaux de la représentation politique.

En conclusion, le Parlement des Jeunes salue le travail accompli jusqu'à présent par le gouvernement pour favoriser l'inclusion des jeunes dans le processus politique. Cependant, il reste encore quelques domaines clés dans lesquels ces initiatives peuvent être complétées, notamment ceux de l'inclusion sociale et linguistique. Les jeunes doivent également être mieux informés sur les processus démocratiques qui régissent leur vie et ils doivent connaître leurs droits qui leur donnent la possibilité de s'exprimer dans un cadre démocratique.

En informant et en sensibilisant nos jeunes, nous rendons notre démocratie et les systèmes en place pour la protéger plus résilients, et nous veillons à ce que les générations futures bénéficient de plus grandes libertés et de meilleures possibilités que nous.

L'inclusion des jeunes à chaque niveau de la prise de décision politique est la clé de la construction d'une société démocratique et inclusive pour les générations à venir.